

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

**Séance ordinaire  
2 novembre 2015**

Assemblée régulière de la Municipalité de la Paroisse de la Trinité-des-Monts, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, le lundi, 2 novembre 2015, à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 12, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts sous la présidence de monsieur Yves Detroz, maire.

Sont présents:

Monsieur Benoit Ladrie  
Monsieur Dave Côté  
Madame Julie Lacroix-Danis  
Madame Sylvie Voyer

Est absent à cette assemblée les conseillers Miguel Thibeault et Langis Proulx, dont leurs absences motivées.

Formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Nadia Lavoie, dir. gén. fait fonction de secrétaire d'assemblée.

10 personnes assistent à la dite séance ordinaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 00. Monsieur Yves Detroz, maire, souhaite la bienvenue et demande un moment de silence pour débiter la rencontre.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Résolution No 124-15**

Il est proposé par Sylvie Voyer, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le varia ouvert.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX D'OCTOBRE 2015

**Résolution No 125-15**

Il est proposé par Dave Côté, et résolu à l'unanimité que l'on adopte les procès-verbaux du 5 et 29 octobre 2015. Chacun des membres du conseil municipal présent déclarant l'avoir lu et en être satisfait.

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que j'ai déposé l'état des revenus et des dépenses au 31 octobre 2015.

.....  
Nadia Lavoie  
Dir. gén. /sec.-trés.

COMPTES À PAYER

**Résolution No 126-15**

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que la Municipalité possède les fonds requis pour payer ces achats.

.....  
Nadia Lavoie  
Dir. gén. /sec.-trés.

Après lecture de la liste des comptes à payer et des dépenses incompressibles, il est proposé par Julie Lacroix-Danis, et résolu à l'unanimité, que le conseil de la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte les comptes à payer suivants et en autorise le paiement :

DÉPENSES AU 31 OCTOBRE 2015

Dépenses incompressibles (par Accès-D) :	6 531.78\$
Dépenses incompressibles (par chèque) :	1 500.13\$
Dépenses compressibles :	30 953.35\$
Frais fixes opération entreprise :	90.00\$
Paieement/ RCAP :	134.74\$
Remboursement /intérêt sur prêt temporaire :	212.72\$
Remboursement /intérêt sur prêt camion pompier :	10 289.10\$
Salaire des employés :	11 317.55\$
<b>Total des dépenses pour octobre 2015 :</b>	<b>61 029.37\$</b>

REVENUS AU 31 OCTOBRE 2015

Cour municipale :	894.00\$
Intérêts-arrières de taxes :	167.86\$
Loyer :	30.00\$
Permis :	100.00\$
Photocopies de documents :	120.23\$
Pour remplacement des jouets WIXX :	100.00\$
Remboursement du salaire/Camp de jour :	3 352.30\$
Répartition incendie 9-1-1 :	609.24\$
Taxes foncières générales :	2 544.13\$
Vente ferreux/huiles :	66.11\$
<b>Total des revenus pour octobre 2015 :</b>	<b>7 983.87\$</b>
<b>Solde en banque au 31 octobre 2015 :</b>	<b>203 279.85\$</b>

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Résolution No 127-15**

**Considérant** la résolution 153-14 votée lors de réunion du conseil municipal 1<sup>er</sup> décembre 2014

**Considérant que** le comité de diversification économique de la MRC Rimouski-Neigette a recommandé à sa séance du 7 octobre 2015 une contribution à 90 % du montant de 8 000 \$ par le programme du Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSDT) pour le projet : Le Haut-Pays mobilisé : des plans d'action concertés en développement durable;

**Considérant que** le comité de diversification économique de la MRC a recommandé l'ajout de l'étude des gros rebus (les encombrants) au projet de plan de développement durable et le financement à 90 % du coût de 16 750 \$ pour la réalisation de l'étude pour les 4 municipalités dévitalisées;

**Considérant que** les sommes engagées doivent être versées aux municipalités avant le 31 mars 2016 par le FSDT et que celles-ci doivent fournir des preuves justificatives de paiement;

**Considérant** l'entente signée avec la SADC de la Neigette en date du 10 juin 2015;

**Considérant** l'article 7 de ladite entente qui prévoyait des paiements sur 3 années financières;

**IL est proposé par Sylvie Voyer et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts, accepte de modifier l'entente avec la SADC de la Neigette pour inclure à la politique de développement durable le projet des gros rebuts (les encombrants);**

**De modifier les modalités de versement de l'article 7 afin de faire un seul versement au plus tard le 1 mars 2016 au montant total de 11 768 \$ étant conforme à l'addition de la contribution du FSDT au montant de 10 968 \$ et la participation de la municipalité au coût de 800 \$.**

DEMANDE DE DON DU JOURNAL L'ÉCHO DES 3 MONTS

**Résolution No 128-15**

**Attendu que** la municipalité a reçu une demande de don de deux cents cinquante dollars (250.00\$) du journal l'écho des 3 monts pour l'achat d'un nouveau portable;

**Attendu que** le conseil n'acquiesce pas la demande telle que formulé;

**En conséquence** il est proposé par Dave Côté et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts diminuera la prochaine facture de photocopie de cent dollars (100.00\$) au lieu de faire un don monétaire de deux cents cinquante dollars (250.00 \$).

MODIFICATION DE LA CONTRIBUTION DANS LE PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN PETIT PARC MUNICIPAL ET DES COMMODITÉS TOURISTIQUES L'« ABRI DU PÈLERIN » VOLET INTERMUNICIPAL

**Résolution No 129-15**

Il est proposé par Benoit Ladrie et résolu à l'unanimité que la municipalité accepte que la contribution de la municipalité de la Trinité-des-Monts dans le Projet d'aménagement d'un petit parc municipal et des commodités touristiques l'« abri du pèlerin » passe de mille cinq cent dollars (1 500.00\$) au lieu de mille dollars (1 000.00\$) comme il était prévu, étant donné que le pourcentage de la contribution des municipalités est passé de vingt pourcent (20%) à trente pourcent (30%).

APPROBATION AU NOUVEAU TRAJET, NOM ET PICTOGRAMME DE LA ROUTE TOURISTIQUE

**Résolution No 130-15**

Concernant l'implantation d'une 3<sup>ième</sup> route touristique signalisée au Bas-Saint-Laurent qui traverserait le territoire de notre municipalité et relierait Dégelis à Sainte-Luce;

Considérant que cette route consolidera l'offre touristique et les services de proximité des municipalités;

Considérant que le projet a déjà obtenu l'appui de la population, des intervenants touristiques et des organismes de développement des MRC du Témiscouata, de Rimouski-Neigette et de la Mitis;

Considérant qu'une telle route touristique représente une vitrine nationale pour nos entreprises et aura pour effet de renforcer le pouvoir attractif de notre territoire;

Il est proposé par Dave Côté, appuyé par Sylvie Voyer, que la municipalité de La Trinité-des-Monts, accorde son approbation au trajet recommandé par les membres du Comité de signalisation des routes et circuits touristiques du Québec et donne son accord pour le nom, **La Route des Monts Notre-Dame** et le pictogramme tel que proposé. De plus, la municipalité s'engage à autoriser le ministère des Transports du Québec à installer la signalisation de **La Route des Monts Notre-Dame** sur le réseau routier dont elle a la responsabilité d'entretien.

DON POUR PANIER DE NOËL

**Résolution No 131-15**

Il est proposé par Benoit Ladrie, et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte de faire un don de cinquante dollars (50.00\$) au comité des paniers de Noël qui sera transmis à La Maison de la Famille du Témiscouata Inc.

PROGRAMME «AIDE AUX IMMOBILISATIONS» PROGRAMME DIAPAZON

**Résolution No 132-15**

**Attendu que** les critères du programme Diapazon **«aide aux immobilisations »** pour le réaménagement de la bibliothèque municipale ont changés;

**Attendu que** le montant maximum accordé est passé de deux cent quarante-cinq mille (245 000.00\$) à deux cent trente-six mille six cent soixante-dix (236 670.00\$);

**En conséquence** il est proposé par Dave Côté et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte que la contribution de la municipalité passe de quatre-vingt-quatorze mille cent quatre-vingt-douze et soixante-sept (94 192.67\$) à cent sept mille cinq cents quatre-vingt-quatre dollars et quarante-neuf sous (107 584.49\$) soit un augmentation de treize mille trois-cent quatre-vingt-onze et quatre vint deux sous (13 391.82\$).

CHEMIN SAINT-RÉMI- DEMANDE D'ACCRÉDITATION POUR LES CENTRES DÉHÉBERGEMENTS

**Résolution No 133-15**

Il est proposé par Benoit Ladrie et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts mandate le Chemin Saint-Rémi afin que ceux-ci puissent s'occuper des demandes d'accréditation pour les centres d'hébergements qui seront sur le territoire de la Municipalité de La Trinité-des-Monts.

CHEMIN SAINT-RÉMI- ATTESTATION À LA RÈGLEMENTATION MUNICIPALE.

**Résolution No 134-15**

Il est proposé par Benoit Ladrie et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts atteste que l'hébergement est a même l'église, dont un lieu culte, il est permis de faire l'hébergement sans que cela touche la conformité dans les usages du **RÈGLEMENT DE ZONAGE**. Toutefois, cette attestation n'enlève en rien l'obligation de vérifier la conformité auprès de la C.P.T.A.Q.

PAIEMENT FINAL A CONSTRUCTION JC LEPAGE LTÉE « CONTRATS POINT D'EAU »

**Résolution No 135-15**

Il est proposé par Dave Côté et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts autorise le paiement final de quinze mille neuf cents quatre dollars et quatre-vingt-six sous (15 904.86\$) taxe incluse à Construction JC Lepage Ltée, pour les deux contrats du point d'eau.

AVIS DE MOTION: RÈGLEMENT SUR LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES

**Résolution No 136-15**

Avis de motion est donné par Sylvie Voyer qu'un règlement concernant les règles de contrôle et de suivi budgétaires lors d'une séance ultérieure.

AVIS DE MOTION: RÈGLEMENT FIXANT LE TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE, DE LA SURETÉ DU QUÉBEC AINSI QUE LE TARIF DE COMPENSATION POUR LES SERVICES DE LA COLLECTE ET DISPOSITION DES VIDANGES.

**Résolution No 137-15**

Avis de motion est donné par Julie Lacroix-Danis qu'un règlement concernant les règles fixant le taux de la taxe foncière, de la sureté du Québec ainsi que le tarif de compensation pour les services de la collecte et disposition des vidanges lors d'une séance ultérieure.

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE INCENDIE

Monsieur Benoit Ladrie, représentant municipal, explique qu'aucune interventions est survenues.

FACTURE DES ÉVALUATIONS DES ÉQUIPEMENTS INCENDIE DU SECTEUR SUD

**Résolution No 138-15**

Il est proposé par Julie Lacroix-Danis, et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte la facture numéro 2015-38 de deux mille sept cents cinquante-cinq et quatre-vingt-douze sous (2 755.92\$) de la MRC de Rimouski-Neigette pour l'évaluation des équipements incendie du secteur sud.

FRIANDISES D'HALLOWEEN

**Résolution No 139-15**

Il est proposé par Sylvie Voyer, et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte de faire l'achat de friandises pour distribuer aux enfants de la municipalité lors de la fête d'halloween au montant d'environ trente dollars (30.00\$) et mandate monsieur Dave Côté d'en faire l'achat.

OFFRES DE SERVICE DE LA FIRME ROCHE LTÉE, GROUPE CONSEIL POUR LE RÉSEAU D'ÉGOUT

**Résolution No 140-15**

**Attendu que** la municipalité ne possède pas l'expertise requise pour l'échantillonnage;

**Attendu que** le réseau d'égout présente des lacunes au niveau des lectures avec la sonde du débitmètre et ce depuis un certain temps;

**Attendu que** la municipalité a fait la demande pour une proposition d'aide auprès de la firme Roche ltée, groupe conseil pour monter un devis de soumission pour l'assistance technique à la station d'épuration des eaux usées;

**Attendu que** nous devons régler certains problèmes et que des travaux devront être effectués à court et moyen terme selon les constatations inscrites au plan d'action de la Firme Roche ltée;

**En conséquence** il est proposé par Sylvie Voyer, et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte les offres de services suivantes: numéro 102373.004 au montant de quatre mille huit cent dollars (4 800.00\$) avant taxe et l'offre numéro 102373.003 de sept mille dollars (7 000.00\$) pour la poursuite du plan d'action de remise a niveau.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question est tenue conformément à la loi, de 19h15 à 19h21.

RAPPORT DES REPRÉSENTATIONS DU MAIRE

Monsieur Yves Detroz, maire, donne lecture du rapport de ses activités mensuelles et dépose le rapport en séance tenante.

CORRESPONDANCE

La secrétaire d'assemblée fait lecture de différentes correspondances reçues.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question est tenue conformément à la loi, de 19h28 à 19h41.

VARIA

LEVÉE DE LA SÉANCE

**Résolution No 141-15**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Julie Lacroix-Danis que la séance soit levée. Il est 19h45.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 2015

.....  
Yves Detroz, Maire

.....  
Nadia Lavoie, Dir. gén. /sec.-trés.